

MOSC 2 : LA FNSPF OUVRE LA SÉRIE « MODERNISER, VRAIMENT. »

MOSC 2 — MODERNISER, VRAIMENT. | ÉPISODE 2/4

Recrutement, fidélisation, santé : aucune réforme ne tiendra sans les femmes et les hommes qui portent le secours

Après avoir exprimé son profond désaccord avec le projet de loi Modernisation de la sécurité civile 2 (MOSC 2), la Fédération nationale des sapeurs-pompiers de France (FNSPF) change de format.

Quatre épisodes, quatre questions que le texte laisse aujourd'hui sans réponse : avec quel argent ? Avec quels pompiers ? Pour quelles missions ? Avec quel pilotage ?

Jusqu'au Mondial Secours & Protection, la FNSPF dévoilera ses propositions pour construire la réforme de sécurité civile que la France attend.

On ne modernise pas la sécurité civile en oubliant celles et ceux qui la font vivre chaque jour.

Le projet MOSC 2 prétend préparer la sécurité civile de demain. Mais il ne répond pas à une question pourtant essentielle : avec quelles femmes et quels hommes assurerons-nous demain la permanence des secours, la réponse à la montée des risques et la lutte contre les crises majeures ?

Dix ou quinze jours d'autorisation d'absence pour les sapeurs-pompiers volontaires ne constituent pas, à eux seuls, une politique d'attractivité. Pour les sapeurs-pompiers professionnels, les réponses statutaires structurelles restent absentes. Les personnels administratifs, techniques et spécialisés demeurent insuffisamment reconnus dans la communauté des SIS. Quant à la santé des personnels, elle ne peut rester l'angle mort d'une loi de modernisation.

Ne pas opposer les statuts : renforcer toute la communauté des SIS

La France a besoin de sapeurs-pompiers professionnels forts et reconnus. Elle a besoin d'un volontariat nombreux, disponible et juridiquement protégé. Elle a besoin des personnels administratifs, techniques et spécialisés qui rendent possible l'action opérationnelle. Ces composantes ne sont pas concurrentes : elles sont interdépendantes.

La FNSPF refuse donc les oppositions artificielles et le *statu quo* comme réponse au besoin de renforcement capacitaire. L'enjeu est désormais de construire une politique nationale des ressources humaines de la sécurité civile.

La FNSPF propose 3 engagements

- Un plan national d'attractivité, de recrutement et de fidélisation des SPP et SPV, avec des mesures propres à chaque statut et un objectif commun : garantir partout la capacité de réponse opérationnelle.
- Un pacte national avec les employeurs publics et privés, les universités et les établissements de formation pour libérer davantage de disponibilité aux SPV, reconnaître concrètement les employeurs engagés et sécuriser durablement le modèle français du volontariat au niveau européen.
- Une politique nationale de santé, de sécurité et de protection des personnels, intégrant notamment les expositions aux fumées et produits de combustion, la prévention, le suivi médical, les équipements et la reconnaissance des risques professionnels.

La FNSPF appelle l'ensemble des représentants des sapeurs-pompiers et des personnels des SIS à se retrouver sur cette exigence simple : aucune modernisation ne peut être construite sans une ambition humaine à la hauteur des missions.

Au Mondial Secours & Protection, la Fédération demandera au Gouvernement de dire clairement quelle politique humaine il entend porter pour la sécurité civile française et quelle place il entend accorder aux sapeurs-pompiers et aux personnels des SIS en son sein.